



LuxBuild2020

Rapport sur la réunion de travail du 21/02/2013

Participants :

Principaux partenaires de la plateforme

Thème de la réunion :

Objectifs du travail de la plateforme et conditions-
cadres de la qualification des artisans d'ici 2020

Auteur : Christiane Conrady, myenergy

Version 1

Date : 11/03/2013

Modification : 17/04/2013



Participants :

Organisation

FdA

Fédil

CdM

OAI

MINECO

MDDI

MTE

Adem

MEN

INFPC

IFSB

myenergy

CRT Henri Tudor

TheFactoryGroupe

Représentants

Patrick Koehnen, Pedro Pereira

excusé

Tom Majeres

Max von Roesgen

Daniel Flies

excusé

excusé

Romain Deiskes, Fabio Scolastic

Antonio de Carolis

Anne Oswald, Marion Biré

Bruno Renders, Alexis Sikora

Gilbert Théato, Semiray Ahmedova, Christiane Conrady

Bianca Schmitt

Falk Fernbach



Sommaire

1. INTRODUCTION : OBJECTIFS DU TRAVAIL DE LA PLATEFORME	4
2. ANALYSE DES OBSTACLES ET DEMARCHES VERS UNE SOLUTION SUR LA VOIE DE LA QUALIFICATION DES ARTISANS D'ICI 2020	5
2.1. OBSTACLES.....	6
2.2. DEMARCHES VERS UNE SOLUTION	6
3. BARRIERES DE SECURITE POUR LA FORMATION DES ARTISANS JUSQU'EN 2020.....	6
3.1. GROUPES CIBLES DES FORMATIONS	7
3.2. METHODOLOGIE DES FORMATIONS.....	7
3.3. NOUVEAUX PROGRAMMES ET METIERS DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION	8
4. CONDITIONS-CADRES OPTIMALES DE LA QUALIFICATION DES ARTISANS	9
4.1. COMMUNICATION INTEGRALE	9
4.2. REMUNERATION DES ARTISANS.....	11
4.3. LEGISLATION CADRE	11
4.4. GARANTIE DE LA QUALITE DANS LA CONSTRUCTION	12
4.4.1. CONTROLES OBLIGATOIRES	12
4.4.2. GARANTIE DE LA QUALITE VOLONTAIRE	12
5. ASPECTS COMPLEMENTAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA QUALIFICATION DES ARTISANS D'ICI 2020 :	14
6. PROCHAINE REUNION DE TRAVAIL DE LA PLATEFORME (LEADINGS PARTNERS)	14



1. INTRODUCTION : OBJECTIFS DU TRAVAIL DE LA PLATEFORME

Les réunions de travail de la plateforme LuxBuild2020 servent à élaborer la feuille de route relative à la qualification des artisans d'ici 2020. Cette feuille de route s'appuie sur les stratégies élaborées et validées par les membres de la plateforme lors de ces réunions de travail. Elle représente le fil conducteur à l'échelle nationale concernant le développement de la qualification des artisans au Luxembourg d'ici 2020. Elle sert en outre de base pour postuler au programme de suivi de l'EIE « Build up skills, pillar II ».

La rencontre du 21/02/2013 avait pour objectif de définir les conditions-cadres optimales et de décrire les voies et moyens pour parvenir à celles-ci.

En guise d'introduction, les participants définissent ensemble les aspects qui doivent être améliorés lors des prochaines réunions de la plateforme prévues jusqu'en juin 2013.

À l'aide de prévisions pour 2020 (voir scénario 2020), les participants rassemblent les principaux aspects de la qualification des artisans, indispensables pour atteindre les objectifs de protection du climat « 20-20-20 ».

Scénario 2020 : Des « bâtiments dont la consommation d'énergie est quasi nulle » sont construits dans toute l'Europe. Aucun problème pour les artisans du Luxembourg : cela fait déjà trois ans que ceux-ci construisent exclusivement des maisons AAA et montent essentiellement des installations techniques basées sur des énergies renouvelables. 70% des entreprises maîtrisent déjà cette technique de construction. Celles-ci effectuent des tests d'infiltrométrie (Blower-Door test), par souci de garantir la qualité de leurs bâtiments ; les valeurs obtenues à l'issue de ceux-ci sont toujours inférieures à la valeur limite requise. Les clients qui souhaitent assainir d'anciens bâtiments sont toujours mis au fait des endroits susceptibles d'être davantage et mieux isolés.

Les artisans qualifiés pour les maisons passives ont davantage de chances d'être embauchés.

Le seul défi posé par les bâtiments dont la consommation d'énergie est quasi nulle est celui de la conception et de la planification.

Que faut-il entreprendre avant 2017-2020 pour que ce scénario passe du statut de prévision à celui de réalité en 2020 ?

Les participants ont évoqué les aspects suivants du travail de la plateforme et de la feuille de route :

- Analyse pertinente du statu quo
- Amélioration et développement de la formation continue et de la formation professionnelle de base
- Motivation des entreprises, changement des mentalités dans les entreprises (employeurs et employés)

- Sensibilisation de tous les groupes cibles : clients / maîtres d’ouvrage, ouvriers, planificateurs
- Méthodes de sensibilisation innovantes et efficaces
- Groupe cible des jeunes, de la nouvelle génération d’artisans
 - Formation, apprentissage
 - Motivation
- Sensibilisation anticipée dans les écoles
- Stratégies face au problème du vieillissement du personnel qualifié et à celui du manque de personnel qualifié

2. Analyse des obstacles et démarches vers une solution sur la voie de la qualification des artisans d’ici 2020

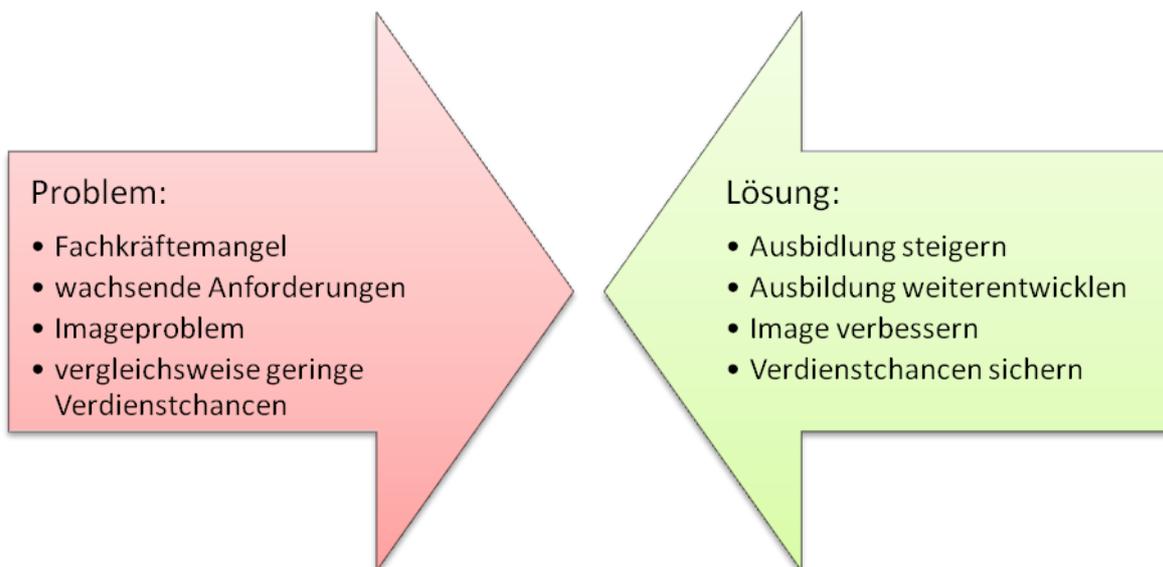
Les aspects cités au chapitre 1 peuvent être répartis comme suit, selon une première analyse points forts / points faibles.

Problème :

- Manque de personnel qualifié
- Exigences croissantes
- Problème d’image
- Perspectives de salaire comparativement faibles

Solution :

- Augmenter la formation
- Développer la formation
- Améliorer l’image
- Garantir les perspectives de salaire





2.1. Obstacles

- Manque de clarté quant à l'état actuel des connaissances des artisans
- Méconnaissance du soutien financier actuel (INFPC)
- Manque de main-d'œuvre qualifiée en raison
 - d'un manque de jeunes diplômés et de places d'apprenti vacantes
 - du vieillissement du personnel qualifié
- Problème de l'image des métiers artisanaux
 - Peu de reconnaissance du travail des artisans
 - Faibles perspectives en termes de salaire

2.2. Démarches vers une solution

- Analyse pertinente du statu quo, sondage sur les chantiers
- Adaptation de la formation par rapport aux nouveaux défis
- Sensibilisation complète destinée à tous les groupes-cibles : clients / maîtres d'ouvrage, ouvriers, planificateurs
- Changement des mentalités dans les entreprises (employeurs et employés)
- Garantie de la qualité dans la construction et au niveau de la formation

3. Barrières de sécurité pour la formation des artisans jusqu'en 2020

Les participants de la plateforme se sont entendus sur les priorités qui devront être abordées lors des futures réunions de travail consacrées à la formation des artisans :

3.1 Groupes cibles des formations

- Formation de base, formation des jeunes diplômés
- Formation continue des artisans actifs
- Formation de la main-d'œuvre non qualifiée
- Formation continue de la main-d'œuvre formée dans des systèmes non luxembourgeois

3.2 Méthodologie des formations

- Coaching « d'ancien à jeune »
- Accès simplifié aux informations
- Multilinguisme
- Formation « sur place »



3.3 Développement des programmes et des métiers

- Développement de nouveaux métiers, emplois verts
- Fit4jobs
- « Train the Trainer »

Fondamentalement, il est essentiel de voir **au-delà de l'horizon 2020**, jusqu'à l'année 2030, pour chacune de ces considérations. La plateforme recommande d'élaborer, lors de nouvelles législations, des formations préparatoires à celles-ci.

Les thèmes issus du chapitre 3 seront approfondis lors des prochaines réunions de la plateforme, qui se tiendront les 21/03 et 18/04/2013.

3.1. Groupes cibles des formations

C'est essentiellement le problème du **manque de jeunes diplômés et du vieillissement de la main-d'œuvre qualifiée** qui préoccupe de plus en plus les entreprises de l'artisanat. D'autre part, le chômage dans le secteur luxembourgeois de la construction s'avère comparativement faible et touche exclusivement la main-d'œuvre non qualifiée.

Les participants de la plateforme s'accordent à dire que la formation et la qualification des jeunes constituent un élément clé de la réalisation des objectifs 20-20-20. Il est essentiel d'informer les jeunes sur le fait que l'artisanat propose des emplois innovants qui offrent de réelles perspectives d'avenir.

Cependant, le personnel qualifié requis ne sera pas uniquement recruté parmi les jeunes diplômés du système scolaire luxembourgeois. Aujourd'hui déjà, près de la moitié des artisans qui travaillent au Luxembourg habitent dans la Grande Région. Il est dès lors également important de se demander dans quelle mesure exploiter le potentiel de la main-d'œuvre non qualifiée du secteur de la construction et comment intégrer celle-ci dans la qualification des artisans d'ici 2020.

3.2. Méthodologie des formations

Les points forts et les habitudes des ouvriers de la construction sont réunies dans la mise en œuvre pratique. Les cours traditionnels dans une salle de classe ne sont pas adaptés à la majeure partie d'entre eux.

Des méthodes de formation innovantes et ciblées sont une condition *sine qua non* du succès de ces formations. Les possibilités suivantes doivent être approfondies :

- **Attractivité de la formation d'apprentis « Apprentissage New Look »**
 - **Sur place plutôt qu'en classe**



Il est essentiel qu'un maximum de cours soient dispensés dans la pratique, directement sur le chantier.

- **Coaching** : des artisans plus âgés et expérimentés transmettent leur savoir aux jeunes, transfert interne d'expériences, de savoir et de méthodes de travail
- **Accessibilité aux informations dans la formation continue d'artisans actifs**
 - Traitement visuel de contenus d'apprentissage
 - Disponibilité des contenus d'apprentissage sur le chantier
 - Traitement visuel afin de gérer le multilinguisme

La formation d'artisan n'est pas vraiment populaire auprès des jeunes fraîchement sortis de l'école. En 2012, 200 demandes de places d'apprenti n'ont pas été concrétisées, tandis que le secteur de la construction offrait quelque 300 places. L'image et les contenus de la formation d'apprenti doivent être organisés de façon attrayante et être mieux transmis aux jeunes.

3.3. Nouveaux programmes et métiers dans le secteur de la construction

Les processus du secteur de la construction s'apparentent désormais de plus à plus à une préfabrication en usine, au détriment de la fabrication sur le chantier. Par rapport aux constructions massives, la méthode de construction économe en énergie privilégie les constructions en bois essentiellement préfabriquées en usine. Notons par ailleurs que cette fabrication a très souvent lieu à l'étranger, c'est-à-dire que le marché luxembourgeois « perd » des « parts de marché » de l'artisanat traditionnel.

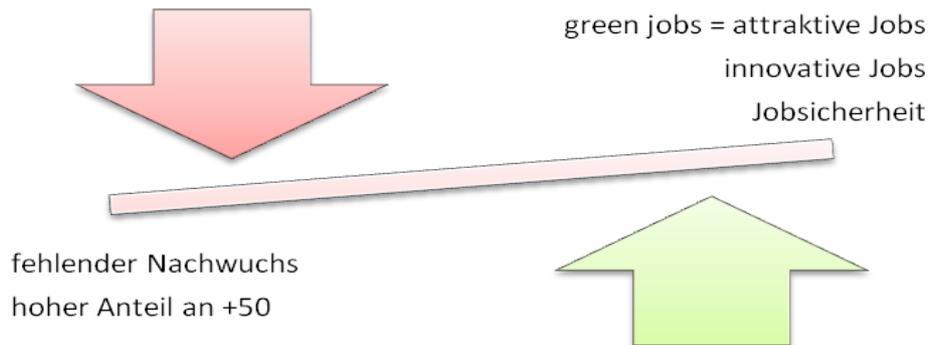
Selon les participants, cette évolution entraîne **de nouvelles approches et de nouveaux métiers** pour le secteur luxembourgeois de la construction. Les questions suivantes doivent être clarifiées :

- Dans quelle mesure une **production d'éléments préfabriqués** nationale peut-elle être développée dans les entreprises traditionnelles ?
- Comment les métiers traditionnels, tels que les maçons ou les plâtriers, peuvent-ils évoluer pour se transformer en « monteurs d'enveloppe de bâtiment », c'est-à-dire en artisans qui assemblent des éléments préfabriqués et qui manipulent des façades entières et non plus les éléments individuels de celles-ci ?

Emplois verts : une chance pour le secteur de la construction

manque de jeunes diplômés
part élevée d'artisans de + de 50 ans

emplois verts = métiers attirants
métiers innovants
sécurité de l'emploi



Le terme « emploi vert » évoque des notions d’innovation, d’avenir et de travail utile. Un grand nombre d’ouvriers de la construction exécutent essentiellement des emplois verts.

Cette image positive doit être utilisée dans le cadre du développement des formations. Notons par ailleurs que ces emplois verts disposeront eux aussi de compétences différentes : les uns requerront un haut degré de qualification et les autres un niveau de formation simple.

4. Conditions-cadres optimales de la qualification des artisans

Les participants de la plateforme ont évoqué les points suivants comme conditions-cadres essentielles qui doivent être prises en compte dans la feuille de route :

- Communication intégrale pour contribuer au changement de mentalité
- Rémunération des artisans
- Cadre législatif pour la participation à et le financement de formations continues
- Garantie de la qualité lors des processus de construction : planification, autorisation, exécution

Les participants ont ensuite commencé à définir les conditions-cadres optimales de la qualification des artisans d’ici 2020. La nécessité de mettre en place une communication et une sensibilisation intégrales et étendues a été systématiquement soulevée.

4.1. Communication intégrale

Une communication intégrale, c’est-à-dire qui inclut tous les groupes cibles, contribuera grandement au changement désormais nécessaire de mentalité des employés, employeurs et maîtres d’ouvrage. La revalorisation de l’artisan doit être au cœur des campagnes de communication et de



sensibilisation. Le manque de personnel et de jeunes diplômés qualifiés est essentiellement dû au peu d'estime que les gens ont en général pour les métiers de l'artisanat.

Auprès du client / du maître d'ouvrage, les campagnes ont pour objectif d'augmenter la demande en nouvelles constructions économes en énergie et énergies renouvelables. Cette demande doit être suffisamment manifeste auprès des entreprises, de telle sorte que celles-ci voient également l'adaptation à cette demande comme un avantage concurrentiel et comme une nécessité en termes de stratégie de marché.

Les groupes cibles d'une communication intégrale sont :

- jeunes / jeunes diplômés
- entreprises / employeurs
- artisans / employés
- maîtres d'ouvrage / clients « grand public »

Les débats de la plateforme ont abouti à la formulation de messages principaux qui doivent être transmis dans le cadre des campagnes :

Messages principaux pour le groupe cible jeunes / jeunes diplômés :

- L'artisanat offre de grands avantages
- bonnes perspectives d'avenir, faible taux de chômage
- métiers modernes, innovants, emplois verts
- apprentissage « new look » : coaching, méthode d'apprentissage innovante

La « publicité » pour les métiers de l'artisanat doit en outre se faire suffisamment tôt, c'est-à-dire dès l'orientation de l'école primaire vers les écoles secondaires.

Messages principaux pour le groupe cible entreprises / employeurs :

- faire de la contrainte une opportunité
- sécuriser et renforcer la compétitivité
- contribuer à la résolution du manque de main-d'œuvre qualifiée
- mettre en évidence les chances liées au développement des emplois verts

Message principal artisans / employés :

- chances de promotion
- sécurité de l'emploi
- assumer une responsabilité pour l'entreprise
- assumer une responsabilité pour la protection du climat



Messages principaux clients / maîtres d'ouvrage :

- veiller à ce que le consommateur accepte les objectifs 20-20-20
- estime des bâtiments AAA et des énergies renouvelables
- symbole du statut
- bâtiments témoins
- campagnes publicitaires classiques, etc.
- améliorer la reconnaissance des métiers de l'artisanat

4.2. Rémunération des artisans

Il est important de noter sur ce point que la faible reconnaissance des métiers de l'artisanat est également due aux possibilités de salaire comparativement faibles dans ce secteur. Au Luxembourg, l'artisanat est en concurrence avec d'autres postes mieux rémunérés.

Il est donc essentiel qu'un niveau de qualification plus élevé de l'artisan aille toujours de pair avec une meilleure rémunération (voir contrat collectif).

4.3. Législation cadre

L'INFPC a présenté les pratiques de formation des entreprises du secteur de la construction. La législation en matière de formation professionnelle continue permet aux entreprises légalement établies au Luxembourg de bénéficier d'une aide au financement de leurs plans de formation. Cette aide vise à soutenir les entreprises dans leurs efforts de développement des compétences de leurs salariés.

Les membres de la plateforme s'accordent à dire que ce système constitue une condition-cadre de premier plan pour aboutir à la qualification des artisans.

Comme l'a démontré l'INFPC, seuls 14% des entreprises de 10 salariés et plus du secteur de la construction ont exploité cette possibilité en 2011. En effet, si l'on prend en considération l'ensemble des entreprises, le taux s'élève à 5,7%.

Ceci est peut-être dû au fait que ce système est encore méconnu. Il est essentiel de faire davantage connaître ce système de cofinancement dans le cadre des campagnes de communication (voir paragraphe 4.1).



4.4. Garantie de la qualité dans la construction

Les participants de la plateforme considèrent que la question de la garantie de la qualité des bâtiments économes en énergie et des installations basées sur des énergies renouvelables est un élément clé de la réalisation des objectifs 20-20-20, pour les raisons suivantes :

- balayer les doutes et la méfiance grâce à la garantie de la qualité

Les méthodes de construction économes en énergie se heurtent toujours à certains doutes, tant de la part des maîtres d'ouvrage que des planificateurs et des ouvriers.

Ceux-ci s'expriment souvent comme suit : Est-ce qu'on n'exagérerait pas, pour que finalement rien ne fonctionne ? Qui donc est capable de construire des bâtiments AAA ? Je paie plus sans pour autant recevoir quelque chose d'équivalent en retour !

- récompenser les efforts avec des avantages concurrentiels

Les défis qu'entraîne une méthode de construction économe en énergie pour le secteur de la construction, traditionnellement stable, sont énormes et requièrent une grande capacité d'adaptation de la part des entreprises, essentiellement du point de vue de la qualité. Les entreprises qui procèdent à cette adaptation doivent pouvoir identifier leurs avantages.

Les participants ont débattu de deux possibilités de garantie de la qualité :

- garantie de la qualité sur une base volontaire
- garantie de la qualité par le biais de contrôles obligatoires

4.4.1. Contrôles obligatoires

Le cadre législatif prévoit que la compétence en termes de contrôles revient aux communes. La plateforme reconnaît qu'actuellement, peu de contrôles sont effectués et qu'il est nécessaire de réagir sur ce point. Le ministère de l'Économie rapporte qu'il a déjà engagé des négociations en ce sens avec le Syvicol (Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises).

4.4.2. Garantie de la qualité volontaire

Indépendamment de l'issue de ces discussions, les participants de la plateforme conviennent qu'une **garantie de la qualité volontaire** doit être privilégiée, car elle donne des **élans positifs** sur le marché, tout en étant probablement plus simple à mettre en œuvre. À ce sujet, l'idée de créer un label pour les entreprises de l'artisanat a été évoquée, mais n'a pas été retenue comme démarche vers une solution. Les participants craignent une « inflation », et donc une dépréciation des labels.



À quoi pourrait ressembler une garantie de qualité volontaire ?

- **Un passeport énergétique « as build »** pourrait servir de base pour élaborer un **catalogue de référence** des « bons » exemples de garantie de la qualité. Si ce catalogue de référence est constitué par une entité centrale et neutre, il pourra servir d'une part de **moyen publicitaire** pour les entreprises d'artisanat et les planificateurs, et d'autre part d'**orientation** pour les maîtres d'ouvrage au moment de passer leur commande.
- **Un contrôle des données des nouvelles constructions** portant sur les consommations réelles, etc., concrétiserait la discussion relative à **l'applicabilité de la méthode de construction économe en énergie** et permettrait au secteur de tirer des leçons des erreurs du passé, par exemple en identifiant et en réparant les erreurs de réglage.

Comment stimuler la garantie de la qualité volontaire :

- à la demande du maître d'ouvrage

Les participants de la plateforme sont d'avis qu'une amélioration du passeport énergétique « de planification » pour en faire un passeport énergétique « as build » offrirait au maître d'ouvrage la possibilité de constater qu'il a effectivement reçu la maison AAA qu'il avait commandée et qui sera la norme en termes de nouvelles habitations dès 2017.

Les doutes à l'égard de la méthode de construction économe en énergie sont entre autres dus au fait que le maître d'ouvrage remet fondamentalement en question la compétence des planificateurs et des artisans, ainsi que la faisabilité de la méthode de construction. Le contrôle et le catalogue de référence pourraient contribuer à offrir de la sécurité et de la transparence sur ces questions au maître d'ouvrage, mais également aux planificateurs et aux ouvriers.

- comme base pour bénéficier d'un soutien financier

Le soutien financier aux nouvelles constructions économes en énergie est exemplaire au Luxembourg par rapport au reste de l'Europe. Il ne perdurera pas sous cette forme au-delà de 2017, car à compter de cette date, toutes les nouvelles habitations devront correspondre à la classe énergétique AAA.

On pourrait cependant imaginer le soutien à un paquet complet de garantie de la sécurité, constitué du passeport énergétique « as build », du test d'infiltrométrie et du contrôle.

Les projets qui ont participé à la garantie de la sécurité bénéficiant d'un soutien financier seraient repris dans le catalogue de référence.



5. Aspects complémentaires pour la mise en œuvre de la qualification des artisans d'ici 2020 :

- Analyse pertinente du statu quo
- Dialogue entre toutes les personnes impliquées sur le chantier
- Garantie de la qualité des formations
- Sujet prioritaire : assainissement énergétique
- Sensibilisation des artisans (employés)

6. Prochaine réunion de travail de la plateforme (principaux partenaires)

Les deux prochaines réunions de la plateforme aborderont en détail les contenus et la méthodologie de la qualification des artisans d'ici 2020.

- 21/03/2013 Enveloppes de bâtiments
- 18/04/2013 Installations techniques

Les participants (principaux partenaires) de la plateforme seront invités à ces réunions.